

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE **BACCARAT**
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 22 JUIN 2009

NOMBRE

de Conseillers
en exercice :

27

de présents :

21

de votants :

26

DELIBERATION N° 01 :

**SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS
SPORTIVES ET DIVERSES
ASSOCIATIONS.**

Le Maire certifie que le compte-rendu
de cette délibération a été affiché à la
porte de la Mairie le

et que la convocation du Conseil avait
été faite le 15 JUIN 2009.

Le Maire,

L'an deux mil neuf, le vingt deux Juin à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Josette RENAUX, Maire.**

Etaient présents : Mme RENAUX – MM. FRANÇOIS – BEGNENE – LINDER – BOINIER – Mme BAILLET – M. COUDRAY – Mme COSSART – MM. MOUGIN – MANGEMATIN- Mme BLOT – Melle SORNETTE – Mme CHASSAIN – M. THIERY – Mme VAUDEVILLE – M. SITT – Mme LICHY – MM. Le PAIGE – LALEVEE – CARRE – KUREK – Mme VERNOUX.

Excusés ayant donné pouvoir : M. GEX à M. BEGNENE – Mme COUDRAY à M. FRANÇOIS – Mme CAREL à Mme RENAUX – Mme DUBOUIS à M. THIERY – Melle le PAIGE à M. CARRÉ.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Sur proposition de Madame le Maire et entendu le rapport de Monsieur Gérard FRANÇOIS, Adjoint aux Finances,

Vu l'avis de la Commission des Finances et de l'Office Municipal des Sports pour ce qui concerne les associations sportives ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (6 abstentions et une non participation au vote), décide d'attribuer une subvention aux Associations figurant dans le tableau ci-après :

ASSOCIATIONS SPORTIVES

ASSOCIATION	VOTE
BACHAMOISE GYM	4 000,00 €
CAVALIERS DU BELVITTE	750,00 €
SPORTING CLUB DE BACCARAT	6 492,00 €
JOGGING CLUB	600,00 €
JUDO CLUB	1 327,00 €
NIPPON KEMPO	1 000,00 €
PÉTANQUE BACHAMOISE	1 000,00 €
SKI CLUB	847,00 €
TENNIS CLUB	4 060,00 €
VTT TONIC	1 000,00 €
ABTT	1 137,00 €
Rugby Club	1 400,00 €
CRISTAL GYM	464,00 €
MARCHAL Sports Mécaniques	1 000,00 €
LR AUTO RACING	1 000,00 €
CLUB VOSGIEN de Raon l'Etape et de la Porte des Vosges	300,00 €
Les Diamants de Baccarat	668,00 €
BACCARAT PLONGEE	2 000,00 €
AS. ECOLE DE LA SERRE	900,00 €
A.S. ÉCOLE DU CENTRE	750,00 €
A.S. GONDRECOURT	881,00 €
OMS	6 000,00 €

DIVERSES ASSOCIATIONS	
VMEH	200,00 €
Baccarat Point de Croix	300,00 €
Ass. Des Donneurs de Sang de Saint-Dié	100,00 €
Classe 65	200,00 €
UCAB	200,00 €
Comité de Jumelage Baccarat - Gernsbach	5 000,00 €

Fait et délibéré à BACCARAT, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
le Maire
Josette RENAUX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE **BACCARAT**
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 22 JUIN 2009

NOMBRE

de Conseillers
en exercice :

27

de présents :

22

de votants :

27

DELIBERATION N° 02 :

**BUDGET ANNEXE DE LA
RESIDENCE DU SOLEIL –
VIREMENTS DE CREDITS.**

Le Maire certifie que le compte-rendu
de cette délibération a été affiché à la
porte de la Mairie le

et que la convocation du Conseil avait
été faite le 15 JUIN 2009.

Le Maire,

L'an deux mil neuf, le vingt deux Juin à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Josette RENAUX, Maire.**

Etaient présents : Mme RENAUX – MM. FRANÇOIS – BEGNENE – LINDER – BOINIER – Mme BAILLET – M. COUDRAY – Mme COSSART – MM. MOUGIN – MANGEMATIN- Mme BLOT – Melle SORNETTE – Mme CHASSAIN – M. THIERY – Mme VAUDEVILLE – M. SITT – Mme LICHY – MM. Le PAIGE – LALEVEE – CARRE – KUREK – Mme VERNOUX.

Excusés ayant donné pouvoir : M. GEX à M. BEGNENE – Mme COUDRAY à M. FRANÇOIS – Mme CAREL à Mme RENAUX – Mme DUBOUIS à M. THIERY – Melle le PAIGE à M. CARRÉ.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Sur proposition de Madame le Maire et entendu le rapport de Monsieur Gérard FRANÇOIS, Adjoint aux Finances,

Vu l'avis de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, DECIDE le virement de crédits suivant :

Article 608 –

Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement : - 153,00 €

Article 654 -

Admissions en non-valeur : +153,00 €

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
Mme Josette RENAUX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE **BACCARAT**
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 22 JUIN 2009

NOMBRE

de Conseillers
en exercice :

27

de présents :

22

de votants :

27

DELIBERATION N° 03 :

**FIXATION DES TARIFS
CONCESSIONS
CINERAIRES –
CIMETIERE DE
BADMENIL.**

Le Maire certifie que le compte-rendu
de cette délibération a été affiché à la
porte de la Mairie le

et que la convocation du Conseil avait
été faite le 15 JUIN 2009.

Le Maire,

L'an deux mil neuf, le vingt deux Juin à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Josette RENAUX, Maire.**

Etaient présents : Mme RENAUX – MM. FRANÇOIS – BEGNENE – LINDER – BOINIER – Mme BAILLET – M. COUDRAY – Mme COSSART – MM. MOUGIN – MANGEMATIN- Mme BLOT – Melle SORNETTE – Mme CHASSAIN – M. THIERY – Mme VAUDEVILLE – M. SITT – Mme LICHY – MM. Le PAIGE – LALEVEE – CARRE – KUREK – Mme VERNOUX.

Excusés ayant donné pouvoir : M. GEX à M. BEGNENE – Mme COUDRAY à M. FRANÇOIS – Mme CAREL à Mme RENAUX – Mme DUBOUIS à M. THIERY – Melle le PAIGE à M. CARRÉ.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Sur proposition de Madame le Maire et entendu le rapport de M. Gérard FRANÇOIS, Adjoint aux Finances,
Vu l'avis de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (6 contre) :

DECIDE de créer les tarifs des concessions cinéraires (4 cases au maximum) au Cimetière de Badménil, soit :

- Pour une durée de 30 ans : 100 €
- Pour une durée de 50 ans : 170 €

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
Mme Josette RENAUX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE **BACCARAT**
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 22 JUIN 2009

NOMBRE

de Conseillers
en exercice :

27

de présents :

22

de votants :

27

DELIBERATION N° 04 :

**CREATION D'UN TARIF –
ACCUEIL DE LOISIRS :
INITIATIONS SPORTIVES.**

Le Maire certifie que le compte-rendu
de cette délibération a été affiché à la
porte de la Mairie le

et que la convocation du Conseil avait
été faite le 15 JUIN 2009.

Le Maire,

L'an deux mil neuf, le vingt deux Juin à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Josette RENAUX, Maire.**

Etaient présents : Mme RENAUX – MM. FRANÇOIS – BEGNENE – LINDER – BOINIER – Mme BAILLET – M. COUDRAY – Mme COSSART – MM. MOUGIN – MANGEMATIN- Mme BLOT – Melle SORNETTE – Mme CHASSAIN – M. THIERY – Mme VAUDEVILLE – M. SITT – Mme LICHY – MM. Le PAIGE – LALEVEE – CARRE – KUREK – Mme VERNOUX.

Excusés ayant donné pouvoir : M. GEX à M. BEGNENE – Mme COUDRAY à M. FRANÇOIS – Mme CAREL à Mme RENAUX – Mme DUBOUIS à M. THIERY – Melle le PAIGE à M. CARRÉ.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Sur proposition de Madame le Maire et entendu le rapport de M. Gérard FRANÇOIS, Adjoint aux Finances ;
Vu l'avis de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (4 abstentions) :

- **DECIDE** de créer, dans le Cadre de l'Accueil de Loisirs organisé par la Commune auprès des jeunes, un tarif permettant aux adolescents à partir de 13 ans et plus, de s'initier à diverses pratiques sportives ;
- **DIT** que ce tarif correspond à un forfait pour 4 demi-journées d'initiation à différents sports, à savoir : basket, handball, football, badminton. D'autres sports pourraient s'ajouter à cette liste.
- **ARRETE** le tarif à **5,00 €**
- **DIT** que le produit sera encaissé par le biais de la Régie Accueil de Loisirs.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
Mme Josette RENAUX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE **BACCARAT**
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 22 JUIN 2009

NOMBRE

de Conseillers
en exercice :

27

de présents :

22

de votants :

27

DELIBERATION N° 05 :

TARIFS WC PUBLICS –
RUE DU GENERAL
ROUVILLOIS.

Le Maire certifie que le compte-rendu
de cette délibération a été affiché à la
porte de la Mairie le

et que la convocation du Conseil avait
été faite le 15 JUIN 2009.

Le Maire,

L'an deux mil neuf, le vingt deux Juin à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Josette RENAUX, Maire.**

Etaient présents : Mme RENAUX – MM. FRANÇOIS – BEGNENE – LINDER – BOINIER – Mme BAILLET – M. COUDRAY – Mme COSSART – MM. MOUGIN – MANGEMATIN- Mme BLOT – Melle SORNETTE – Mme CHASSAIN – M. THIERY – Mme VAUDEVILLE – M. SITT – Mme LICHY – MM. Le PAIGE – LALEVEE – CARRE – KUREK – Mme VERNOUX.

Excusés ayant donné pouvoir : M. GEX à M. BEGNENE – Mme COUDRAY à M. FRANÇOIS – Mme CAREL à Mme RENAUX – Mme DUBOUIS à M. THIERY – Melle le PAIGE à M. CARRÉ.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Sur proposition de Madame le Maire et entendu le rapport de Monsieur Gérard FRANÇOIS, Adjoint aux Finances,

- Considérant que la commune de Baccarat s'est dotée de deux cabines automatiques à usage de WC publics ;
- Vu l'avis de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (6 contre) :

- **FIXE** le tarif d'accès à 0,20 € ;
- **DIT** que le produit sera encaissé par le biais de la Régie des droits de place.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
Mme Josette RENAUX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE **BACCARAT**
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 22 JUIN 2009

NOMBRE

de Conseillers
en exercice :

27

de présents :

22

de votants :

27

DELIBERATION N° 06 :

**REHABILITATION ET
EXTENSION DES
VESTIAIRES DU STADE
PAUL MICHAUT –
MARCHE DE MAITRISE
D'ŒUVRE.**

Le Maire certifie que le compte-rendu
de cette délibération a été affiché à la
porte de la Mairie le

et que la convocation du Conseil avait
été faite le 15 JUIN 2009.

Le Maire,

L'an deux mil neuf, le vingt deux Juin à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Josette RENAUX, Maire.**

Etaient présents : Mme RENAUX – MM. FRANÇOIS – BEGNENE – LINDER – BOINIER – Mme BAILLET – M. COUDRAY – Mme COSSART – MM. MOUGIN – MANGEMATIN- Mme BLOT – Melle SORNETTE – Mme CHASSAIN – M. THIERY – Mme VAUDEVILLE – M. SITT – Mme LICHY – MM. Le PAIGE – LALEVEE – CARRE – KUREK – Mme VERNOUX.

Excusés ayant donné pouvoir : M. GEX à M. BEGNENE – Mme COUDRAY à M. FRANÇOIS – Mme CAREL à Mme RENAUX – Mme DUBOUIS à M. THIERY – Melle le PAIGE à M. CARRÉ.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Sur proposition de Madame le Maire et entendu le rapport de Monsieur Gérard FRANÇOIS, Adjoint aux Finances,

- Considérant que la Commune de Baccarat a passé un marché selon la procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics, avec la SARL d'architecture SALAIGNAC – CAMARRA pour la réhabilitation et l'extension des vestiaires du stade Paul Michaut ;
- Vu la délibération n°27 du 25 Mars 2009, par laquelle le Conseil Municipal a approuvé l'Avant Projet Sommaire de la réhabilitation et l'extension des vestiaires du stade Paul Michaut élaboré en trois phases pour un montant de 810.195 € HT, la dernière phase correspondant à une tranche conditionnelle pour un montant évalué à 209.860 € HT.
- Considérant que le coût prévisionnel est à présent arrêté à 809.197 € HT
- Vu l'avis de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (6 abstentions) :

AUTORISE Madame le Maire à signer un Avenant N°1 avec la SARL d'Architecture SALAIGNAC – CAMARRA fixant son nouveau montant de rémunération à 98.472,03 € H.T.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
Mme Josette RENAUX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE **BACCARAT**
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 22 JUIN 2009

NOMBRE

de Conseillers
en exercice :

27

de présents :

22

de votants :

27

DELIBERATION N° 07 :

**RAPPORT ANNUEL EAU
– ASSAINISSEMENT –
ANNEE 2008.**

Le Maire certifie que le compte-rendu
de cette délibération a été affiché à la
porte de la Mairie le

et que la convocation du Conseil avait
été faite le 15 JUIN 2009.

Le Maire,

L'an deux mil neuf, le vingt deux Juin à vingt heure trente, le Conseil
Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu
ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la
présidence de **Madame Josette RENAUX, Maire.**

Etaient présents : Mme RENAUX – MM. FRANÇOIS – BEGNENE –
LINDER – BOINIER – Mme BAILLET – M. COUDRAY – Mme COSSART –
MM. MOUGIN – MANGEMATIN- Mme BLOT – Melle SORNETTE –
Mme CHASSAIN – M. THIERY – Mme VAUDEVILLE – M. SITT –
Mme LICHY – MM. Le PAIGE – LALEVEE – CARRE – KUREK –
Mme VERNOUX.

Excusés ayant donné pouvoir : M. GEX à M. BEGNENE –
Mme COUDRAY à M. FRANÇOIS – Mme CAREL à Mme RENAUX –
Mme DUBOUIS à M. THIERY – Melle le PAIGE à M. CARRÉ.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions
de secrétaire.

Sur proposition de Madame le Maire et entendu le rapport de
Monsieur Jean COUDRAY, Conseiller Municipal délégué,

Vu la loi du 02 février 1995 relative au renforcement de la
protection de l'environnement qui prévoit, en son article 73
modifié, un rapport annuel du Maire sur le prix et la qualité des
services publics de l'eau et de l'assainissement.

Le conseil municipal, prend acte du rapport sur le prix et la
qualité des services publics en 2008 annexé à la présente
délibération.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
Mme Josette RENAUX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU LUNDI 22 JUIN 2009

NOMBRE

de Conseillers
en exercice :

27

de présents :

22

de votants :

27

DELIBERATION N° 08 :

**REHABILITATION DES
RESEAUX
D'ASSAINISSEMENT ET
D'EAU POTABLE –
HAMEAU DE BADMENIL –
Rue des Baraques.**

Le Maire certifie que le compte-rendu
de cette délibération a été affiché à la
porte de la Mairie le

et que la convocation du Conseil avait
été faite le 15 JUIN 2009.

Le Maire,

L'an deux mil neuf, le vingt deux Juin à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Josette RENAUX, Maire.**

Etaient présents : Mme RENAUX – MM. FRANÇOIS – BEGNENE – LINDER – BOINIER – Mme BAILLET – M. COUDRAY – Mme COSSART – MM. MOUGIN – MANGEMATIN- Mme BLOT – Melle SORNETTE – Mme CHASSAIN – M. THIERY – Mme VAUDEVILLE – M. SITT – Mme LICHY – MM. Le PAIGE – LALEVEE – CARRE – KUREK – Mme VERNOUX.

Excusés ayant donné pouvoir : M. GEX à M. BEGNENE – Mme COUDRAY à M. FRANÇOIS – Mme CAREL à Mme RENAUX – Mme DUBOUIS à M. THIERY – Melle le PAIGE à M. CARRÉ.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Sur proposition de Madame le Maire et entendu le rapport de M. Gérard FRANÇOIS, Adjoint aux Finances,

- Considérant qu'il convient de réhabiliter les réseaux d'assainissement et d'eau potable ainsi que la voirie dégradée dans le cadre des travaux à mettre en œuvre rue des Baraques – Hameau de Badménil ;
- Vu le projet présenté par le Bureau d'Etudes Société Lorraine d'Ingénierie, maître d'œuvre de l'opération pour un montant estimé à 73.000 € HT ;
- Vu l'avis des commissions Finances et Travaux,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le ou les marchés à intervenir avec la ou les entreprises retenues ;
- **DIT** que les dépenses, suivant leur nature, feront l'objet d'une partition sur le Budget Ville, les budgets annexes de l'Eau et de l'Assainissement.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
Mme Josette RENAUX

**COMMUNE DE
BACCARAT**

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE **BACCARAT**
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 22 JUIN 2009

NOMBRE

de Conseillers
en exercice :

27

de présents :

22

de votants :

27

DELIBERATION N° 09 :

**PARCOURS DE SANTE
EN FORET DOMANIALE
DE GRAMMONT –
CONVENTION ENTRE
LA COMMUNE DE
BACCARAT ET
L'OFFICE NATIONAL
DES FORETS.**

Le Maire certifie que le compte-rendu
de cette délibération a été affiché à la
porte de la Mairie le

et que la convocation du Conseil avait
été faite le 15 JUIN 2009.

Le Maire,

L'an deux mil neuf, le vingt deux Juin à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Josette RENAUX, Maire.**

Etaient présents : Mme RENAUX – MM. FRANÇOIS – BEGNENE – LINDER – BOINIER – Mme BAILLET – M. COUDRAY – Mme COSSART – MM. MOUGIN – MANGEMATIN- Mme BLOT – Melle SORNETTE – Mme CHASSAIN – M. THIERY – Mme VAUDEVILLE – M. SITT – Mme LICHY – MM. Le PAIGE – LALEVEE – CARRE – KUREK – Mme VERNOUX.

Excusés ayant donné pouvoir : M. GEX à M. BEGNENE – Mme COUDRAY à M. FRANÇOIS – Mme CAREL à Mme RENAUX – Mme DUBOUIS à M. THIERY – Melle le PAIGE à M. CARRÉ.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Sur proposition de Madame le Maire et entendu son rapport,

Considérant que la Commune de Baccarat a créé en 1999 un parcours de santé en forêt domaniale de Grammont et qu'une convention d'une durée de 9 années a été signée le 12 Janvier 2000 avec effet rétroactif, du 1^{er} Octobre 1999 jusqu'au 30 Septembre 2008, entre le Maire de la Commune et le Directeur Départemental de Meurthe-et-Moselle de l'Office National des Forêts, aux fins d'autorisation d'implantation du parcours de santé lieu dit "Chemin du Fouys" et de règlement des litiges éventuels.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **AUTORISE** Madame le Maire à signer avec Monsieur le Directeur de l'Agence Départementale de l'Office National des Forêts une nouvelle convention annuelle, à effet du 1^{er} JUIN 2009 et reconductible annuellement.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
Mme Josette RENAUX